

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1929)  
**Heft:** 88

**Rubrik:** Assemblées et conseils

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le service des eaux et de l'assainissement : 250 millions.

Le service des carrières : 5 millions.

Le service du port de Paris, qui comprend les canaux, la navigation et la défense contre les inondations, coûte, annuellement : 40 millions.

Un millier d'agents, plus de 8.000 ouvriers, sans compter de nombreuses entreprises auxiliaires qui occupent un nombre d'ouvriers au moins égal, s'emploient à ces diverses tâches.

La direction générale des travaux de Paris surveille 2.700 kilomètres de conduites d'eau de source et de rivière, qui distribuent, par jour, 600.000 mètres cubes d'eau potable et 900.000 mètres cubes d'eau de rivière.

Elle surveille 1.250 kilomètres d'égouts.

Elle évacue 1 million de mètres cubes d'eau usée.

Dans le sous-sol de Paris, elle surveille 2.360 kilomètres de conduite de gaz, occupant un volume de 1.300.000 mètres cubes de gaz par an.

Elle surveille près de 600.000 abonnés à l'électricité, qui consomment 600 millions de kilowatts-heure.

A la porte des 95.000 immeubles de Paris et le long des 1.682 kilomètres de rues, boulevards, etc., le service du nettoyage enlève deux millions de mètres cubes d'ordures ménagères et un million de tonnes de boue ou d'immondices.

Pour que derrière chaque robinet de chaque maison, l'eau soit à pression, il faut 86.000 tonnes de combustible et 32.000 chevaux de force.

## ASSEMBLÉES ET CONSEILS

**Banque de Paris et des Pays-Bas.** — L'assemblée extraordinaire, réunie le 26 mars, a autorisé le Conseil à porter le capital de 200 à 500 millions de francs, en une ou plusieurs fois, aux dates et modalités qu'il déterminera.

Une première tranche de 100 millions sera mise en souscription du 3 au 23 avril. Elle comportera l'émission de 200.000 actions de 500 fr., avec une prime de 750 fr. par titre. Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1929. Les actionnaires actuels ont droit de préférence à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. Les actions restantes seront à souscrire à titre réductible au prorata du nombre d'actions anciennes possédées. L'assemblée a approuvé une disposition du Conseil d'administration ayant trait aux tantièmes aux administrateurs.

Signalons, d'autre part, que les comptes de l'exercice 1928 font apparaître un produit brut total de 113.369.980 fr. 92. Le bénéfice net de l'exercice ressort à 43.967.140 fr. 35 (contre 38.274.358 fr.). Le Conseil d'administration proposera, ainsi qu'on le verra d'autre part, à l'assemblée ordinaire, convoquée pour le 16 avril, de fixer le dividende à 100 fr. par action (contre 85). Un acompte de 25 fr. ayant été déjà versé en décembre dernier, le solde de 75 fr. serait mis en paiement le 3 mai prochain sous déduction des impôts.

**Banque Nationale de Crédit.** — (Assemblée générale du 22 mars). — Par rapport à 1927, les comptes courants et les dépôts, en 1928, ont été en augmentation de plus de 12 0/0, passant de 4.121 millions à 4.360 millions.

Après prélèvement d'une somme de 15 millions, portée à la réserve immobilière qui atteint ainsi 25 millions, les bénéfices nets pour 1928, sont de 39.490.568 fr. 08, en augmentation d'environ 5 millions sur ceux de l'exercice 1927.

L'ensemble des réserves s'élève à 124.500.000 représentant la moitié du capital social.

Le dividende a été porté de 11 à 13 0/0, soit de 55 à 65 francs pour les actions A. Pour les actions B, le dividende sera de 13 fr. 19.

**Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.** — Le Conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans a présenté à l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 22 mars, les résultats de l'exercice 1928.

Les recettes totales de l'exercice passé atteignent 1.960.657.852 fr. 80 et les dépenses d'exploitation à 1.437.421.339 fr. 19.

Le produit net d'exploitation, qui est la différence des recettes et des dépenses, s'est donc élevé à 523.236.513 fr. 61. Il était, en 1927, de 313 millions seulement.

La moyenne kilométrique ressort : pour les recettes à 261.711 fr.; pour les dépenses à 191.761 fr.; et le coefficient d'exploitation (rapport des dépenses aux recettes) qui, en 1927, était de 82,32 0/0 s'est abaissé l'an dernier à 73,27 0/0.

**Compagnie Générale d'Electricité.** — Dans sa séance du 20 mars, le Conseil d'administration a pris connaissance des comptes de l'exercice 1929.

Le bénéfice dégagé par le bilan s'élève à 20.993.783 fr., contre 16.885.125 fr., fournis par l'exercice précédent supposé réduit à une durée normale de douze mois. Il est rappelé que ledit exercice comportait une durée exceptionnelle de dix-huit mois, au cours desquels le bénéfice enregistré a atteint 25 millions 327.688 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui aura probablement lieu dans la première quinzaine de mai, de fixer le dividende à 17 0/0, soit 85 francs, par action, impôts à déduire, contre 14 0/0 l'an pour l'exercice précédent.

Dans cette même séance, M. Pierre Azaria a été nommé président du Conseil d'administration.

**Automobiles Saurer.** — Depuis le 21 mars, les 144.000 actions nouvelles de 100 francs, nos 16001 à 160000, de la Société des Automobiles Industrielles Saurer sont admises à la cote officielle et inscrites sous la même rubrique que les actions anciennes.

**S. A. pour l'industrie de l'Aluminium à Neuhausen.** — Le bilan de l'exercice 1928 qui présente un bénéfice net de 11.195.853 fr. (exercice 1927, 11.835.706 fr.). Le Conseil propose la distribution d'un dividende de 150 fr. par action, comme l'année passée, et l'attribution d'une somme de 2.250.000 fr. au fonds de réserve spéciale de ce fait et en y ajoutant les intérêts à 7,5 millions de francs. Le Conseil propose en outre l'augmentation du capital-actions moyennant une émission de 10.000 actions ordinaires de 1.000 fr. au cours de 2.500 fr., portant ainsi le montant nominal des actions ordinaires de 50 à 60 millions de francs. Cinq actions ordinaires anciennes donnent droit à la souscription d'une action nouvelle. Il sera également procédé, dans des conditions analogues à celles de 1928, à l'émission de 10.000 actions de priorité nouvelles.